

**Votation communale concernant la
réfection de la rue de l'Industrie
et
l'Action 41**

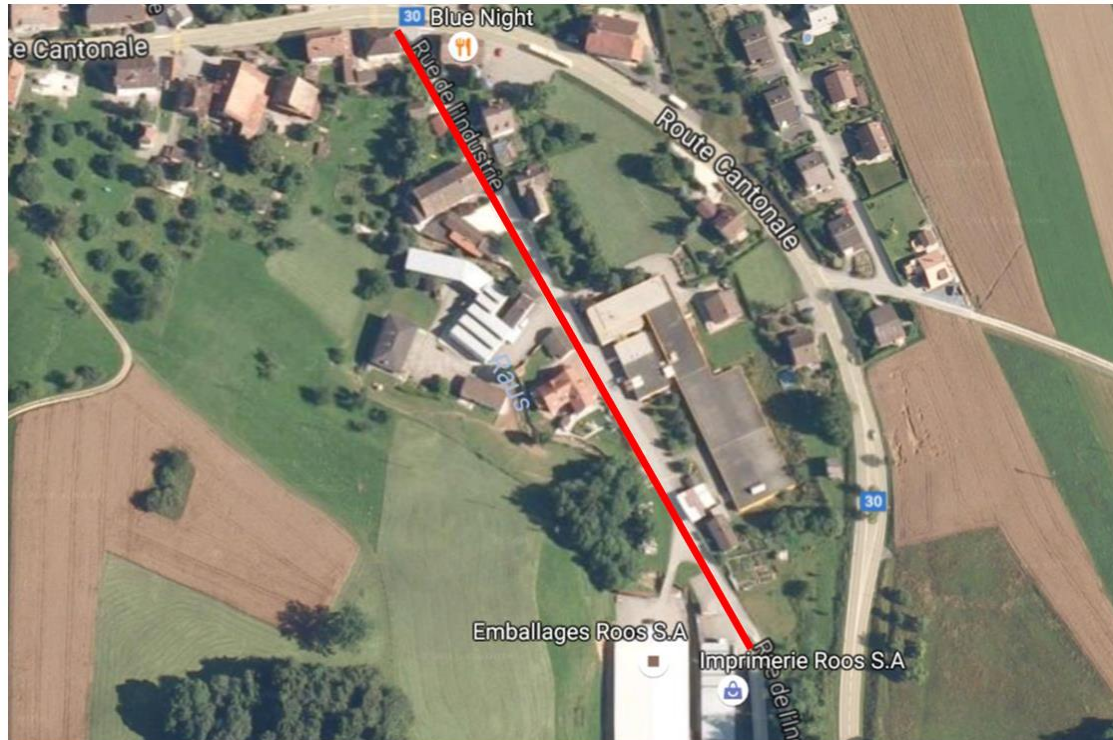
Présentation du projet

**Message du conseil communal de
Crémines**



Présentation du projet :

1. Rue de l'Industrie :



Clé de répartition : eau potable / collecteurs / route

	Eau potable	Collecteurs	Route
CAN 111 Travaux en régie	5'399.45	2'363.00	5'778.70
CAN 113 Installations de chantier	9'179.05	4'017.05	9'823.75
CAN 117 Démolitions	0.00	10'155.80	14'367.10
CAN 151 Construction de réseaux enterrés / eau potable	259'255.60	0.00	0.00
CAN 221 Couches de fondation	0.00	0.00	43'673.30
CAN 222 Pavages et bordures	0.00	0.00	62'762.85
CAN 223 Chaussées et revêtements	0.00	7'176.80	156'661.65
CAN 237 Canalisation et évacuation des eaux	0.00	96'126.25	0.00
Montants net TTC par dicastère	273'834.10	119'838.90	293'067.35
Montant total net TTC	686'740.00		

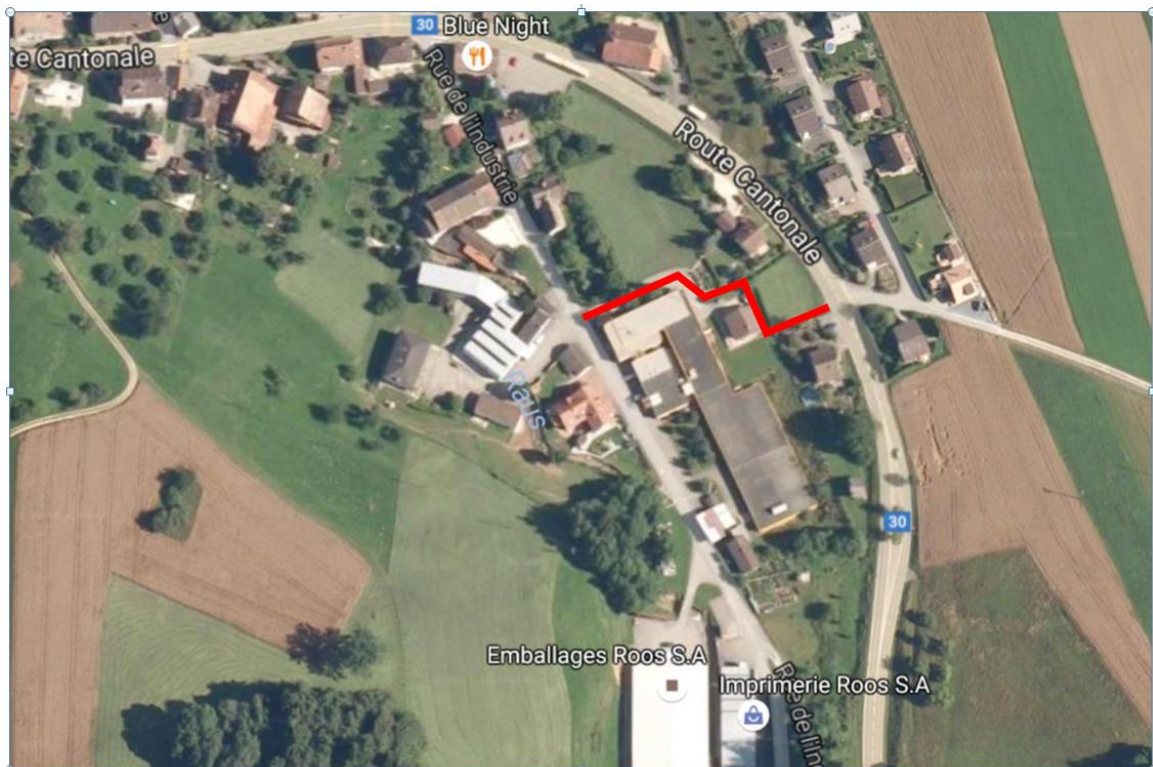
Remarque: les CAN 111 et 113 sont répartis proportionnellement aux montants des travaux relatifs aux CAN 117, 151, 221, 222, 223 et 237

Description des travaux :

- Démolition de l'enrobé bitumineux et repose de deux couches d'enrobé bitumineux de 7 et 4 cm d'épaisseur
- Démolition des pavés/bordures et remplacement par des nouveaux

- Grattage de la surface supérieure du coffre de chaussée pour réglage des dévers
- Mise en place de grave, exécution de planie / réglage de dévers
- Remplacement complet de la conduite d'eau potable
- Remplacement des raccordements privés d'eau potable jusqu'à 1m au-delà du bord de la route
- Remplacements/assainissements locaux de collecteurs existants
- Exécution de nouveaux collecteurs liés à l'Action 41 (secteur usine J. Baertschi)
- Remplacement de regards de contrôle et dépotoirs de route, y compris couvercles et grilles

2.Action 41



Clé de répartition : eau potable / collecteurs / route

CAN 111 Travaux en régie

CAN 113 Installations de chantier

CAN 237 Canalisation et évacuation des eaux

Montants net TTC par dicastère

Montant total net TTC

Eau potable	Collecteurs	Route
0.00	7'601.85	0.00
0.00	13'683.33	0.00
0.00	190'974.83	0.00
0.00	212'260.00	0.00
	212'260.00	

Description des travaux :

- Nouveaux collecteurs d'eaux résiduaires et d'eaux pluviales à travers de vergers et sur des chemins/places revêtus d'enrobé bitumineux
- Exécution de 10 regards de contrôle

Historique :

En 2009, des études préliminaires ont été faites pour la mise à jour du Plan Général d'Evacuation des Eaux. Dans ce document, il était préconisé de faire une mise en séparatif des canalisations afin de séparer les eaux de ruissellement des eaux usées pour ne pas surcharger inutilement la STEP.

Par conséquent, ces travaux sont liés à la réfection de la rue de l'Industrie pour ne pas endommager ultérieurement le nouveau revêtement.

3. Crédit d'engagement

Rue de l'Industrie chf 686'740.-

Action 41 chf 212'260.-

Total des travaux chf 899'000.-

Cet investissement dépasse la compétence de l'assemblée communale qui est limitée à chf 500'000.- selon l'article 17a du Règlement d'Organisation de la commune de Crémines.

4.Financement

Nous espérons obtenir des subventions du Patenschaft et de l'Office des Eaux et des Déchets, mais pour le moment, nous ne pouvons pas les chiffrer.

Le financement peut se faire sans emprunt grâce à l'argent mis de côté sur les comptes.

5.Message du Conseil communal :

La question à laquelle vous devez répondre est la suivante :

Acceptez-vous un crédit d'engagement de chf 899'000.- pour la réfection de la rue de l'Industrie et l'Action 41 ?

La proposition peut être acceptée par un « OUI » et refusée par un « NON ».

Le Conseil communal vous recommande d'accepter ce crédit d'engagement.

Arguments pour :

1. La rue de l'Industrie est fortement fréquentée par des camions et son état actuel a déjà engendré des problèmes de sécurité lors du transport et du déchargement de certaines machines.
2. La canalisation principale en eau passe sous cette rue.
3. La nécessité de la mise en conformité de la réduction des eaux claires parasites afin de soulager la STEP.
4. Les entreprises de la région ont terminés les travaux liés à l'A16 et sont à la recherche de nouveaux mandats ce qui peut réduire fortement le coût de ce projet.

Arguments contre :

1. Le prix des travaux est trop élevé.
2. D'autres rues du village mériteraient aussi d'être assainies.

Crémines, le 10 janvier 2017